

Quand l'animal fait partie du parcours de vie : adapter l'accompagnement social

Cette formation permet de mieux comprendre les comportements et les besoins des animaux afin d'adapter les pratiques professionnelles en structure. Elle apporte des repères sur le cadre légal, les responsabilités des propriétaires et les conditions d'accueil des animaux. Les participant·es découvrent également les bases de la relation humain-animal et de la communication avec l'animal. Enfin, la formation explore la place de l'animal dans l'accompagnement social et les modalités pour l'intégrer de manière adaptée dans les pratiques professionnelles.

Objectifs :

- Comprendre les comportements animaliers pour mieux intervenir
- Connaître la réglementation sur les animaux en structure
- Permettre la mise en place d'un fonctionnement adapté à l'accueil des animaux
- Inclure la relation humain / animal dans l'accompagnement social

Contenu :

JOUR 1 :

Matin :

Les animaux de compagnie : définitions, classification et caractéristiques

- Que dit la loi ?

- Définitions légales des animaux de compagnie
- Différencier animal de compagnie et animal domestique
- Identifier leurs besoins

- Caractéristiques comportementales

- Quels sont les codes sociaux au sein d'une même espèce
- Comprendre la notion de comportements "naturels" propres aux animaux
- Lecture des comportements des animaux et point de vue éthologique

Après-midi :

Les bases de la relation homme - animal

- Comprendre les projections humaines sur cette relation

- Les catégories des animaux de compagnie selon Hubert Montagner
- L'adaptation des animaux à nos codes sociaux et sociétaux

- Notre communication avec les animaux

- La prise en compte de la communication réciproque
- L'éducation et les apprentissages
- Ce qu'ils nous disent : les limites, espaces de vie et échelle d'agressivité

93%

Taux de satisfaction des participants à la formation en 2026

EN INTER

Dates et durée :

17 et 18 juin 2027

14 heures (2 jours)

Lieu :

Arras

Type de formation :

Présentiel

Public :

Tout professionnel et/ou bénévole intervenant auprès de personnes en situation de précarité. Direction, chef de service, intervenants sociaux, bénévoles...

Prérequis :

Pas de prérequis

Prix :

Prix adhérent : 530 €

Prix adhérent IRIAE : 580 €

Prix non adhérent : 635 €

Intervenant.e :

Benoît TENEL, co-fondateur de l'ISLHA - Institut Spécialiste Du Lien Homme Animal

Capacité d'accueil :

12 participant.e.s



EN INTRA sur demande

Contenu (suite) :

JOUR 2

Matin

Législation et cadre réglementaire

- Droits et devoirs des propriétaires d'animaux
- Le cas particulier des chiens catégorisés
- Cadre des responsabilités

La législation qui s'adresse spécifiquement à votre structure / service

Après-midi :

L'animal vecteur de l'accompagnement social

- Définition et modalités de la médiation animale
- Champ d'action dans les grands axes du travail social
- Les compétences socles ou compétences sociales

Comment intégrer l'animal dans votre prise en charge des bénéficiaires

- Définir les objectifs
- Mise en place et réalisation



Accessibilité

Votre situation nécessite des aménagements particuliers ?

Si oui, merci de nous en informer dès que possible afin d'envisager des modalités pédagogiques et techniques adaptées.

Contact :

emmanuelle.gamain@federationsolidarite.org

Méthodes et moyens pédagogiques mobilisées :

- Documents ressources projetés
- Etudes de cas
- Mises en situation
- Quizz et jeux de rôle
- QCM
- Evaluation de la satisfaction et des connaissances

Modalités d'évaluation :

- Evaluation en amont des attentes avec auto-évaluation
- Evaluation des connaissances et compétences en cours et/ou fin de séance
- Enquête de satisfaction à chaud et auto-évaluation sur les objectifs
- Enquête de satisfaction à froid